



La concurrence fiscale casse la cohésion nationale

Le PS lutte pour un système fiscal équitable, chacune et chacun étant imposé en fonction de sa capacité économique. C'est ainsi une question de justice fondamentale qui sera tranchée le 28 novembre par le peuple et les cantons.

« J'ÉCOUTE »



Avant son entrée en fonction, Simonetta Sommaruga multiplie les contacts. Objectif : entretenir un dialogue qu'elle considère comme un préalable indispensable au changement.

Page 3

RENOIS



Oui ou non au contre-projet à l'initiative de l'UDC sur le renvoi de délinquants étrangers ? Alors que le PS se tâte, socialistes.ch confronte les arguments.

Pages 6 et 7

CANTONALES



Duel gauche-droite en vue lors de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat neuchâtelois avec – en toile de fond – la conquête ou le maintien de la majorité au gouvernement

Page 9

Comprendre les liens.

Economie. Travail. Quotidien.

Cours de formation continue

www.movendo.ch



MOVENDO
L'institut de formation des syndicats

VEUX-TU FAIRE BOUGER LES CHOSES ?

Rejoins le club référendaire du PS !

Les membres du club référendaire s'engagent à récolter au moins 10 signatures en faveur d'une initiative ou d'un référendum lancé par le PS Suisse. Chaque année, ils sont invités à rencontrer des personnalités socialistes dans le cadre d'une manifestation exclusive.



www.clubreferendaire.ch

oui 

- Oui, je souhaite rejoindre le club référendaire du PS
- Je désire plus d'informations sur ce club
- Je désire plus d'informations sur le PS
- Contactez-moi par courriel

Parti socialiste Suisse, Campagnes & communication
case postale 7876, 3001 Berne
tél. 031 329 69 69, fax 031 329 69 70
info@campa.ch

Nom / prénom: _____

Adresse: _____

Courriel: _____

Téléphone fixe ou mobile: _____

Langue de correspondance: Français Italiano Deutsch



« J'écoute »

Extrait et traduction de l'allocution prononcée par Simonetta Sommaruga lors de la réception de la nouvelle conseillère fédérale socialiste, le 30 septembre dernier, à Köniz.

Si mes calculs et mes souvenirs sont exacts, durant les semaines précédant le 22 septembre dernier j'ai répondu pas moins de 478 fois à la question « Pourquoi voulez-vous devenir conseillère fédérale ? » Et répété à 215 reprises qu'il ne m'était pas possible d'évaluer précisément mes chances d'être élue. Sans parler des centaines d'autres questions qui m'ont été posées.

Cela peut sembler fastidieux, mais je comprends ces interrogations. La politique ne relève pas de l'abstraction. Elle est incarnée par des hommes et des femmes dont il est légitime de vouloir savoir qui ils sont, ce qu'ils pensent, d'où ils viennent et où ils veulent aller. Même si les membres du gouvernement sont désignés par l'Assemblée fédérale et non par le peuple, j'ai pu mesurer l'intérêt considérable que cette élection a suscité au sein de la population.

Désormais, après mon élection au Conseil fédéral, c'est une nouvelle phase qui a débuté pour moi. Musicienne, j'ai ainsi appris très tôt que seules celles et ceux qui savaient vraiment écouter étaient capables de jouer de concert avec d'autres instrumentistes. « J'écoute » constitue dès lors, ces temps-ci, mon principal mot d'ordre.

Un écoute active ne signifie pas pour autant prêter l'oreille uniquement à celles et ceux qui font le plus de bruit. Dans notre pays, de nombreuses personnes sont sans voix ou peinent à se faire entendre. Ce sont elles que je désire écouter en priorité.

Ces derniers jours, des pages et des pages ont été remplies à propos de la décision du

Conseil fédéral de me confier le Département de justice et police. Ce mandat est incontestablement le plus exigeant et le plus difficile auquel j'ai jamais été confronté, mais je l'accepte volontiers.

Avant d'être élue, j'ai souligné que j'entendais, en tant que conseillère fédérale, contribuer à rétablir la confiance de la population dans le gouvernement et la politique en général. J'ai également indiqué qu'à mon avis, la concordance ne pouvait fonctionner que si les adversaires politiques pouvaient également se faire confiance. J'ai bien conscience que, dans le Département qui est le mien, ces objectifs ne seront pas aisés à atteindre.

Migration, questions liées aux étrangers, criminalité: voilà autant de thèmes politiquement très polarisants et qui sont également débattu de manière aussi émotionnelle que controversée au sein de la population. Susciter la confiance dans ces domaines représente un défi considérable.

Pour y parvenir, j'attends de la part des acteurs politiques et de la société civile qu'ils soient prêts à écouter les opinions différentes et qu'ils fassent preuve de respect à leur égard. Ce sont des conditions indispensables à l'établissement du dialogue. Un dialogue essentiel dans la mesure où il représente le préalable au changement. Je me réjouis de prendre part à ce processus et souhaite demeurer toujours à l'écoute – même en cas de vacarme ou de propos désagréables à entendre.

simonetta.sommaruga@gsejpd.admin.ch
conseillère fédérale

Editorial

Junior partners?

Faut-il parler de condescendance ou – c'est sans doute encore plus grave – d'indifférence? Toujours est-il que le statut de minorité latine au sein de la Confédération n'est que rarement une partie de plaisir. Sans re-



monter aux « röstigraben » les plus béants de l'histoire, le clivage linguistique dont ont accouché les urnes lors de la votation sur la révision de l'assurance-chômage est un nouvel exemple des menaces qui pèsent sur

la cohésion nationale. Avant – pourquoi pas – que ne se creuse un nouveau fossé à propos de l'initiative fiscale socialiste dont, ironie du sort, l'un des objectifs principaux est précisément de raffermir la solidarité intercantonale. Mais les scrutins fédéraux ne constituent pas les seuls révélateurs politiques d'une évolution préoccupante. La représentation romande et tessinoise historiquement squelettique au sein de l'administration de la Confédération est un autre. Comme – pour s'attacher à une actualité récente – l'affaire des réserves des caisses maladie dont les dirigeants décident froidement de déshabiller Paul pour habiller Peter. Du côté des formations politiques: même topo. A l'UDC, on ne se souvient des romands que pour leur confier le rôle d'idiot utile, histoire de perturber les élections partielles au Conseil fédéral. Tandis que du côté du PLR, on enterre sans fleurs ni couronnes la perspective d'une adhésion à l'Union européenne en faisant fi, parfois avec une morgue cruelle, des voix en majorité francophones qui plaident pour laisser la porte entrouverte. Et au PS Suisse? Nul doute qu'à ce titre, le prochain Congrès de Lausanne sera riche d'enseignements. Et que les camarades romand-e-s auraient tout intérêt à se mobiliser en masse. Notamment pour rejeter tant l'initiative de l'UDC que le contreprojet sur l'expulsion de délinquants étrangers, histoire de ne pas ajouter le déshonneur à une éventuelle défaite. Nous y serons. Avec vous.

Jean-Yves Gentil

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et und Verein SP-Info
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,
Fax 031 329 69 70, info@socialiste.ch

Rédaction Jean-Yves Gentil

Production Atelier Kurt Bläuer, Berne

Des impôts équitables en faveur de la classe moyenne

Payer ses impôts n'est jamais une partie de plaisir. La pilule est cependant plus facile à avaler lorsque deux conditions sont réunies. Premièrement, l'argent prélevé doit être utilisé à bon escient: financer le service public et assurer la solidarité, notamment à l'égard des jeunes et des personnes âgées. Deuxièmement, les prélèvements doivent être répartis de manière équitable.

Or, justement, on observe depuis quelques années une tendance très malsaine à la dégradation de l'équité fiscale. Ce mouvement a débuté par une baisse des impôts sur le revenu et la fortune dans plusieurs petits cantons de Suisse centrale et orientale. Peu à peu, des cantons voisins ont vu leurs meilleurs contribuables s'en aller, ce qui les a forcés à baisser, eux aussi, leurs impôts.

A priori, une baisse d'impôt semble toujours sympathique, raison pour laquelle les promoteurs de ces baisses n'ont pas rencontré beaucoup de résistance. Pourtant, lorsqu'on y regarde de plus près, les conséquences sont pernicieuses.

Les petits cantons de Suisse centrale et orientale n'ont pas perdu de recettes, dans la mesure où ils ont «braconné» de gros contribuables chez leurs voisins. Par contre, dans les

grands cantons, comme Zurich ou Lucerne, la perte de contribuables et les baisses d'impôts ont creusé les déficits. Conséquences directes:

A ce jeu-là, les ménages modestes et la classe moyenne sont évidemment perdants.

moins de moyens pour les écoles ou les investissements, et une augmentation des taxes cantonales et communales en tous genres. Par exemple, faut-il s'étonner qu'on envisage des taxes d'études à l'américaine pour la formation?

A ce jeu-là, les ménages modestes et la classe moyenne sont évidemment perdants: le salarié ou le petit indépendant qui se lève le matin pour aller travailler a certes vu sa fac-

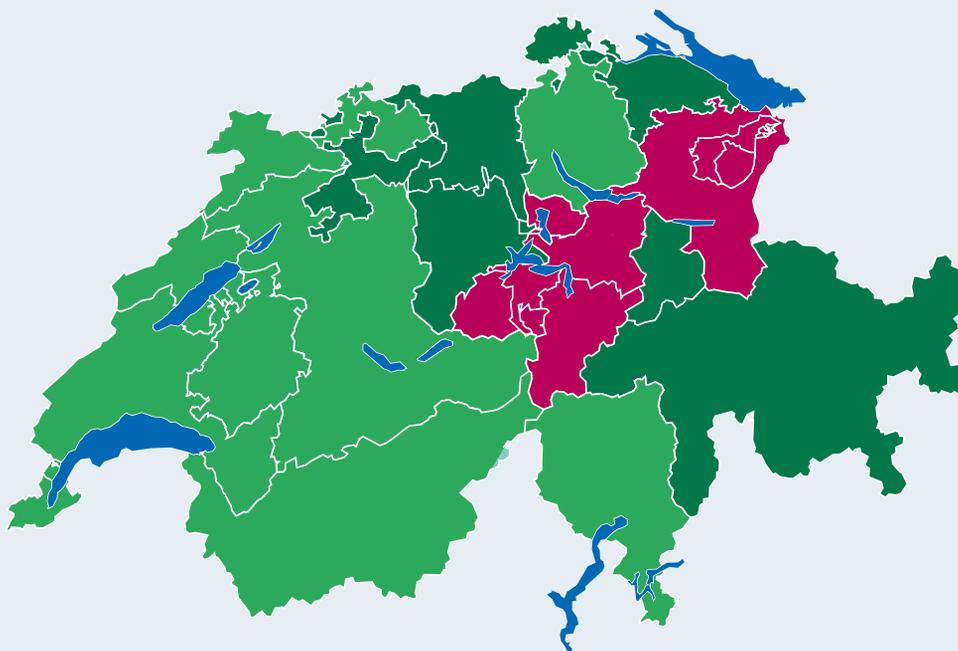
ture d'impôt réduite de quelques centaines de francs, mais il doit désormais, à tout bout de champ, payer des émoluments et des taxes, et supporter des baisses de prestations.

Les gagnants sont ceux qui ont des revenus très élevés. Ils ont gagné des dizaines de milliers de francs en baisse d'impôt. Pour eux, en comparaison, les taxes, les émoluments et la dégradation de l'école, des soins ou de la protection sociale ne pèsent pas lourd.

Quel est l'effet de cette spirale baissière? La charge fiscale se déplace progressivement sur la classe moyenne. A contrario, les milieux très aisés contribuent de moins en moins, au fur et à mesure de l'affaiblissement de l'impôt direct.

L'initiative socialiste «Pour des impôts équitables – Stop aux abus de la concurrence fiscale» permet de contrer cette évolution très nuisible pour la cohésion sociale. Nous proposons l'instauration d'un standard minimum d'imposition. Pour les tranches dépassant 250 000 francs de revenu annuel imposable, le total de l'impôt communal et cantonal devra s'élever au moins à 22%. Pour les couples et les familles, le seuil de revenu est rehaussé. Ce système est raisonnable. La preuve: toute la Suisse romande respecte déjà de tels standards.

Cantons directement touchés par l'initiative (pour une personne célibataire disposant d'un revenu imposable supérieur à 250 000 francs)



- Pas concernés
- Seules quelques communes concernées
- Toutes les communes concernées

Initiative fiscale : répondre aux questions qui fâchent

L'initiative socialiste revient à retirer aux cantons et communes un pan considérable de leur souveraineté fiscale et financière.

C'est faux. Cantons et communes conservent la maîtrise de leur politique fiscale. Pour les revenus imposables inférieurs à 250 000 francs et les fortunes ne dépassant pas 2 millions, il leur faudra juste respecter un plancher à partir de ces montants. Et rien ne les empêche, au-delà, de prévoir des barèmes supérieurs.

De nombreux cantons ont des taux d'imposition inférieurs à la limite fixée par l'initiative socialiste. L'accepter conduira ainsi à des hausses d'impôts dans 16 cantons.

Le nombre de cantons concernés ne change rien au fait que seule une infime minorité des contribuables (environ 1%) devra faire face à une augmentation de sa facture d'impôts.

Limitier la concurrence fiscale va affaiblir les cantons et pousser des contribuables fortunés à s'établir à l'étranger.

Au contraire, nombre de cantons seront financièrement renforcés par le biais de la péréquation. Et la Suisse demeurera particulièrement bien placée en comparaison internationale.

A moyen terme, l'initiative implique un déficit dans les caisses de la Confédération ainsi qu'au niveau de la péréquation financière entre cantons.

C'est faux. Il y aura au contraire plus d'argent à disposition.

Toutes les régions et tous les contribuables de Suisse seront touchés avec, pour conséquence, un affaiblissement de l'attractivité de notre pays.

Effectivement, toutes les régions et tous les contribuables vont profiter du fait que les prestations et les infrastructures publiques ne seront plus menacées en raison de la concurrence suicidaire à laquelle se livrent aujourd'hui certaines collectivités. Et l'attractivité de la Suisse en sortira renforcée!

L'initiative représente la première étape du programme socialiste d'harmonisation et de hausse généralisée des impôts.

Il n'est pas question de dicter quoi que ce soit, seulement de raboter les privilèges inacceptables accordés aux riches contribuables et de rétablir la solidarité entre régions. Au titre de l'intérêt général.

L'initiative débouchera sur une augmentation des dépenses et une administration pléthorique. Quand les cantons romands devront, à leur tour, faire face à des hausses d'impôts, il sera trop tard pour le regretter.

Jouer les régions linguistiques l'une contre l'autre est tout sauf responsable. En outre, il est à remarquer qu'aucune critique crédible à l'égard de l'initiative ne provient de Suisse romande dont tous les cantons sont en deçà des barèmes fixés par l'initiative



HALTE AUX ABUS DE LA CONCURRENCE FISCALE ! OUI À DES IMPÔTS ENFIN ÉQUITABLES

Tracts
 Affiche A3

Affiche F4 (format mondial)
 Sous-verre carton rouge

Poseuse/poseur d'affiches bénévole

Oui, je suis d'accord de participer à la campagne d'affichage du PS.

Nom, prénom

Adresse

NPA/Lieu

Courriel

Merci de renvoyer ce formulaire au PS Suisse, Spitalgasse 34, 3001 Berne, fax: 031-329 69 70, courriel: info@campa.ch
Plus d'infos sur le site Internet: www.justice-fiscale.ch

oui 

Le PS qui gagne n'est pas une pâle copie de la droite !

Le réel enjeu de la votation du 28 novembre sur l'expulsion des criminels étrangers réside dans la décision du PS Suisse sur le contre-projet à l'initiative. Le Congrès, fin octobre à Lausanne, en dira long sur son positionnement à long terme sur l'échiquier socialiste européen. Il y aura d'un côté les soi-disant pragmatiques qui pensent que pour battre l'UDC ou gagner des électeurs, il faut durcir le ton en acceptant le contre-projet qui, même s'il abandonne les côtés inacceptables de l'initiative, durcit néanmoins la loi actuelle, et de l'autre, celles et ceux qui ont analysé les résultats de ces dernières années pour se rendre compte qu'à chaque fois que la droite ou la gauche a voulu copier l'UDC, l'échec a été au rendez-vous. Ada Marra

Cela fait maintenant plus de 15 ans que les socialistes proposent des mesures strictes en matière de sécurité. Dans plusieurs cantons, c'est nous qui avons demandé l'augmentation du nombre de policiers. Dans certaines villes tenues par la gauche, des caméras de surveillance ont fait leur apparition dans des lieux sensibles. Le PS Suisse a pris position sans ambiguïté, mais pour quel résultat? Ce qui est important, ce n'est toutefois pas que le parti progresse, ce qui est grave – lorsque nous perdons – c'est que nous nous privons d'espace public pour proposer notre vision du monde comprenant plus d'équité et de justice sociale et fiscale, ainsi que des services publics forts. La surenchère politique en matière sécuritaire ne nous a jamais été profitable.

L'enjeu du renvoi ne passe pas par un changement de la loi, amplement suffisante, mais dans le développement des accords de réadmission. Nous le savons et le disons depuis longtemps. Mais les 2 ministres UDC à la tête du DFJP depuis 8 ans se sont bien gardés d'en conclure. Prenons, par exemple, le canton de Vaud. Entre 2008 et 2010, 835 personnes ont fait l'objet d'une mesure de renvoi. Notamment pour non autorisation de séjour. 375 l'ont été réellement car il manquait les accords de réadmission pour le faire.

Quant au contenu du contre-projet il n'est pas anodin. En effet, il précise tellement le degré de gravité de l'infraction (en le durcissant par rapport à l'initiative) qu'une personne étrangère surpris avec de l'alcool au volant se verrait renvoyée! Alors oui, il y a la clause de la proportionnalité. Mais de deux choses l'une: soit cette clause est prise en compte par le juge lorsqu'il déclare ou non l'expulsion et cela ne change strictement rien à la situation actuelle, soit le côté automatique en fonction de la gravité des délits demeure et cela est inacceptable. Dans un cas comme dans l'autre, se battre pour le contre-projet revient à légitimer le discours de l'UDC: nous ne sommes pas assez sévères en Suisse!

Quant aux normes sur l'intégration, c'est de la poudre aux yeux, même pour les cantons paresseux en la matière. En effet, si l'on traduit le texte juridique en termes clairs, cela signifie que la Confédération prendra contact avec eux... pour en discuter. Toute personne qui s'occupe d'intégration sait bien que l'enjeu – s'agissant de la Confédération – reste le financement de mesures. Thème qui n'a pas été pris en compte dans le contre-projet malgré tous nos efforts.

En fin de compte, ce n'est pas au PS de porter les idées et les valeurs de la droite. Elle a voulu

le contre-projet au lieu d'invalider l'initiative, il lui revient donc de défendre son projet de société. Pour ce qui est de la question subsidiaire, nous devons évidemment soutenir le contre-projet, un moindre mal si l'initiative venait également à être acceptée. Mais la seule façon de battre l'UDC n'est pas de lui donner raison en durcissant la loi actuelle. Il faut refu-

ser d'entrer dans son jeu. A choisir entre se tirer une balle dans le cœur ou dans le pied, le PS doit répondre qu'il refuse tout simplement de tirer!

ada.marra@pssuisse.ch
conseillère nationale (VD)



le 28 novembre

2xNON
à l'initiative de l'UDC sur le renvoi
et au contre-projet
www.2xnein.ch | www.2xnon.ch

Conte 2xNON/Comité de Solidarité avec l'Europe (CSE) 30.13246

L'INITIATIVE SUR LE RENVOI EN BREF

L'initiative populaire de l'UDC sur le renvoi vise l'expulsion automatique de tous les étrangers condamnés par un jugement entré en force, indépendamment de leur statut, et de leur titre de séjour. Cela concerne les personnes jugées coupables de meurtre, viol, ou tout autre délit sexuel grave, pour un acte de violence d'une autre nature tel que le brigandage, la traite d'êtres humains, le trafic de drogue ou l'effraction, mais aussi si elles ont perçu abusivement des prestations des assurances sociales ou de l'aide sociale – peu importe la gravité du délit.

La mise en échec de l'UDC passe par le contre-projet

Si nous voulons que l'initiative sur le renvoi soit rejetée, nous devons lui opposer plus qu'un NON pur et simple. Dans le cas contraire, ce qui s'est passé avec l'initiative contre les minarets risque de se reproduire. Hans-Jürg Fehr

Le problème, ce n'est pas l'expulsion de meurtriers ou de violeurs étrangers; la législation actuelle le permet déjà. En revanche, il faut absolument évoquer le risque que fait courir l'initiative à une mère célibataire d'origine étrangère, née et établie depuis toujours dans notre pays, bénéficiaire de l'aide sociale et qui aurait oublié de communiquer aux services sociaux que son nouveau compagnon avait emménagé chez elle. Si le texte de l'UDC est accepté, elle sera renvoyée pour avoir abusé de l'aide sociale. Si c'est le contre-projet qui passe la rampe, elle devra payer une amende. Voilà un

exemple qui montre bien que le contre-projet n'est pas «aussi intenable» que l'initiative. Le respect du droit international et de la Constitution, comme la mention explicite du principe de proportionnalité et son corollaire: l'examen cas par cas, sont autant de différences cruciales. C'est d'ailleurs bien pourquoi l'UDC s'oppose au contre-projet!

Actuellement, entre 350 et 400 criminel-le-s étrangers sont expulsés de la Suisse chaque an-

née. Si l'initiative sur le renvoi est acceptée, ce total s'élèvera à au moins 1500 personnes, dont un nombre considérable d'expulsions liées à la fraude des assurances sociales. Si c'est le contre-projet, une centaine de personnes supplémentaires pourrait être renvoyée chaque année.

Aujourd'hui, ce sont les cantons qui détiennent la responsabilité principale en matière d'intégration. Il en résulte que quelques cantons mènent une politique de

Lors du débat parlementaire, le Groupe socialiste des Chambres fédérales s'est engagé activement pour cet article lié à l'intégration dans l'objectif que celle-ci ne demeure pas du seul ressort des personnes migrantes, mais soit considéré comme relevant de la responsabilité de tous les membres de notre société.

Le contre-projet présente donc le désavantage de déboucher sur des expulsions supplémentaires. Mais il comprend également le nouvel article sur l'intégration et empêche des renvois pour des délits qui ne justifient pas l'expulsion de leur auteur. Le positif surpasse donc considérablement le négatif. C'est la raison pour laquelle le Groupe socialiste a contribué à son aboutissement devant le Parlement et pourquoi, à mon sens, le parti doit en faire de même dans les urnes le 28 novembre.

Nous voulons tout mettre en œuvre pour faire échouer une initiative particulièrement dangereuse parce qu'elle est contraire au droit, remet en cause les accords bilatéraux avec l'Union européenne et conduit à des renvois totalement disproportionnés. Le contre-

projet est le seul instrument susceptible de la faire capoter. Si nous ne nous engageons pas en sa faveur alors même que nous l'avons forgé, nous prenons le risque de commettre une erreur tactique, mais aussi fondamentale.



LE CONTRE-PROJET EN BREF

Le contre-projet accepté par les Chambres fédérales précise notamment le catalogue des délits pouvant faire l'objet d'une expulsion. Cette précision permettrait le respect des droits fondamentaux et des principes de base de la Constitution et du droit international, par exemple de l'accord sur la libre circulation des personnes. Contrairement au texte de l'UDC, il n'y a pas d'automatisme, mais comme à l'heure actuelle, un examen de chaque cas sur la base du principe de proportionnalité. Reste qu'en cas d'acceptation de ce contre-projet, les cantons – romands, en particulier – devront durcir leur pratique aujourd'hui libérale. A noter encore que le contre-projet ancre la promotion de l'intégration dans la Constitution. Si les cantons ne remplissent pas les obligations en matière de promotion de l'intégration, la Confédération peut édicter les dispositions nécessaires.

premier ordre tandis que d'autres ne font pratiquement rien. Reste que l'intégration des personnes migrantes est tellement centrale pour notre société qu'elle ne peut dépendre du seul bon vouloir des cantons. Grâce à l'article 121a prévu par le contre-projet, la notion d'intégration est introduite pour la première fois dans la Constitution. Avec pour conséquence, l'octroi à la Confédération des compétences nécessaires pour prendre des dispositions législatives si les cantons n'entreprennent rien en matière d'intégration.

hjfehr@spschweiz.ch
conseiller national (SH)



Primes maladie : en finir une fois pour toutes !

Voilà des années que la population suisse supporte, année après année, une hausse vertigineuse des primes d'assurance-maladie. Un problème majeur que la politique a lamentablement échoué à résoudre. Les seuls à profiter du système sont les assureurs, eux qui s'ingénient encore – opacité et marketing agressif obligent – à renforcer les conditions d'une augmentation constante. Raison pour laquelle une large coalition, emmenée par le PS, planche sur une initiative populaire pour une caisse publique d'assurance-maladie. Objectifs: une transparence totale sur les coûts comme sur les primes et une meilleure orientation vers les différents modèles d'assurance. Elle devrait être lancée ces prochains mois. Stéphane Rossini

L'évolution des coûts du système de santé; les attentes de la population et les besoins induits par le vieillissement et les progrès technologiques sur la consommation médicale imposent des mesures pour garantir la qualité des prestations dans un système de santé accessible à tous. De plus, l'ampleur de l'augmentation annuelle et répétée des primes nécessite d'entreprendre des réformes structurelles, sans quoi tous les voyants resteront au rouge et les primes continueront d'exploser!

La pluralité des assureurs, les inégalités de traitement et des pratiques qui en découlent, les effets indésirables ou pervers qui sévissent sont coûteux pour les assuré-e-s et injustes. De plus, la confusion effective entre assurance sociale obligatoire et assurance complémentaire privée est incongrue.

De toute évidence, la concurrence ne fonctionne pas dans le domaine de la santé. L'offre de prestations induit la demande et les moyens sont limités. Quant au



«client», il est particulier : atteint dans sa santé, mal ou pas informé, incapable de choisir seul le traitement opportun. Garantir des critères de justice sociale implique des mécanismes de régulation et des distorsions de concurrence. Pour les caisses, avec une assurance obligatoire, des prestations et des tarifs identiques, la concurrence est un leurre. Elle ne sert que les profits dans les assurances complémentaires privées.

Par ailleurs, la sélection des risques pratiquée par les caisses pour renforcer leur compétitivité est discutable. Elle porte préjudice au bon fonctionnement de l'assurance obligatoire. Contrairement à l'esprit de la LAMal, les assureurs ont aussi créé des caisses «bon marché» et provoqué une désolidarisation croissante entre assuré-e-s jeunes (bien portants, aux coûts réduits, réunis dans les caisses bon marché) et assuré-e-s plus âgés (plus fréquemment atteints dans leur santé).

Concrètement, la population veut-elle encore :

- accepter que, dans un même canton, pour des prestations identiques, l'écart entre la prime la plus basse et la plus élevée

puisse dépasser 150 à 200 francs par mois ?

accepter les décalages entre les primes et l'évolution des coûts ?

- tolérer que la prime comporte une dimension politique, arbitraire, ou finance le marketing ?
- se laisser bernier par des caisses pratiquant illégalement la sélection des risques ?

La réponse est non ! L'insatisfaction a assez duré. Le manque de transparence, les inégalités de situation d'un canton à l'autre et entre les individus ou l'absence de relations entre primes et coûts sont devenus insupportables.

Une caisse publique d'assurance-maladie contribuera donc à simplifier le système, à le rendre cohérent et plus transparent. Elle favorisera la maîtrise des coûts par un instrument moderne de régulation dans l'esprit du service public. De plus, elle pourra s'inscrire dans une politique nationale de santé, qui reste à mettre en œuvre autour d'acteurs forts.

La Constitution serait modifiée comme suit :

Art. 117, al. 3 (nouveau)

L'assurance-maladie obligatoire des soins est mise en œuvre par une institution nationale unique de droit public, dont les organes sont composés notamment de représentants de la Confédération, des cantons, des assurés et des fournisseurs de prestations.

Art. 117, al. 4 (nouveau)

Des agences cantonales ou inter-cantonales sont instituées. Elles sont chargées notamment de la fixation des primes, de leur encaissement et du paiement des prestations. Les primes sont fixées par canton et calculées sur la base des coûts de l'assurance-maladie obligatoire des soins.

Art. 197, ch. 8 (nouveau) Dispositions transitoires ad art. 117, al. 3-4

1. Dès l'adoption de l'initiative populaire par le peuple et les cantons, le Conseil fédéral prend toutes les mesures nécessaires en vue de garantir le transfert par la loi des réserves, des provisions et de la fortune issues de l'assurance obligatoire des soins à l'institution nationale unique d'assurance au sens de l'art. 117, al. 3-4.

2. Si l'Assemblée fédérale n'édicte pas la législation correspondante dans les trois ans suivant l'acceptation de l'art. 117, al. 3-4, les cantons peuvent introduire sur leur territoire une institution publique cantonale unique d'assurance-maladie.

stephane.rossini

@pssuisse.ch
conseiller national (VS),
vice-président du PS
Suisse



Neuchâtel: la gauche fait front commun

Plus que quelques jours de campagne avant le premier tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat neuchâtelois le 31 octobre. Huit candidats briguent la succession du radical Frédéric Hainard; plombé par plusieurs scandales successifs, mais le scrutin devrait se résumer à un duel gauche-droite avec – en toile de fond – la conquête ou le maintien de la majorité au gouvernement. Les enjeux du scrutin avec Baptiste Hurni, président du PS Neuchâtelois.

Vouloir reprendre la majorité de gauche à l'exécutif n'a rien d'une évidence après la démission de Frédéric Hainard. En effet, n'est-il pas un peu masochiste de prendre la responsabilité d'un exécutif sclérosé par l'atmosphère délétère instillée par un homme qui n'a jamais su s'imposer comme un magistrat? Cependant, c'est indispensable. Pas tant pour le PS ou pour la gauche que pour le canton de Neuchâtel.

Quiconque aime cette région ne saurait souffrir que son image soit si décrédibilisée. La population en a aujourd'hui marre de la situation et elle a raison. Il n'est ni sain ni admissible qu'un seul parti s'arroge la direction du Conseil d'Etat. Raison pour laquelle la majorité de gauche doit s'unir derrière un candidat ne provenant pas du PS. En lançant Thierry Grosjean, le PLR fait preuve d'une attitude irresponsable, quand bien même ce dernier n'a rien d'un Frédéric Hainard.

Pour sa part, le candidat de la gauche plurielle neuchâteloise ne sera jamais un politicien superficiel, plus intéressé par sa gloriole que par le canton. Au contraire, Patrick Erard est une vraie force tranquille. Il a gravi tous les échelons des législatifs pas à pas, sans énervement, mais avec conviction. Il a su être le premier citoyen de la ville de La Chaux-de-Fonds, puis du canton, en toute sérénité.

Ce caractère calme mais décidé et rassembleur fait de Patrick Erard un candidat idéal, mais c'est encore insuffisant. Le canton n'a pas besoin d'un sauveur, mais de projets. À ce jeu-là encore, Patrick Erard a su convaincre le Parti socialiste qu'il avait un véritable programme politique. La carrière politique du candidat POP-Verts-PS regorge de projets et d'exemples. Quel que soit le département dont il héritera, il en connaît les enjeux et les difficultés.



Mais Patrick Erard, et c'est sans doute le revers de la médaille, doit encore gagner en notoriété. D'une part, les attaques injustes et diffamatoires du conseiller d'Etat démissionnaire ont fait mouche, mais il convient de ne pas laisser faire! Patrick Erard reconstruira là où son prédécesseur a dévasté. C'est plus long, moins gratifiant, beaucoup plus compliqué, mais c'est cela qu'on attend d'un homme d'Etat, comme tous les socialistes l'ont montré dans les exécutifs où ils siègent. D'autre part, il a besoin de toutes les forces qui composent la gauche, pour gagner. Il s'agit de le soutenir le plus activement possible ainsi que l'a démontré le dernier Congrès du PSN en s'y ralliant sans opposition et en l'applaudissant sincèrement.

Le devoir des socialistes est de convaincre notre électorat, mais aussi les indécis, que Patrick Erard apportera à l'exécutif cantonal ce dont il a besoin : de la sérénité, de l'expérience et des réformes de fond. Il pourra d'ailleurs compter sur nos camarades Gisèle Ory et Jean Studer qui, inlassablement, présentent des projets qui façonnent le canton de Neuchâtel de demain. Aujourd'hui plus que jamais, la gauche a l'opportunité de transformer cette législature en une période fondatrice de la mue du canton. Plus que cela, elle en a le devoir!

baptiste.hurni@alfen.ch
président du PS Neuchâtelois



Jura bernois

Suite aux accords conclus pour les élections cantonales de l'année dernière sous l'égide du PS Suisse et l'intégration des députés autonomistes au Groupe socialiste du Grand conseil bernois, on aurait pu croire que la hache de guerre avait été définitivement enterrée entre socialistes du Jura bernois. Or, il n'en est visiblement rien. Les prochaines élections communales à Moutier s'annoncent ainsi explosives sur fond de Question jurassienne puisque les forces antiséparatistes ont convaincu la coprésidente de l'Assemblée interjurassienne (!) Marcelle Forster, du PSJB, de s'opposer au leader autonomiste Maxime Zuber qui brigue un cinquième et dernier mandat à la mairie. Verdict d'une campagne qui promet malheureusement d'encore attiser les rancœurs le 28 novembre.

Impunité

Jours tranquilles pour Marcel Ospel & Cie. En l'espace de quelques jours, la Confédération, puis l'UBS elle-même ont annoncé qu'elles renonçaient à toute poursuite légale à leur rencontre. Ainsi, dans son rapport sur les erreurs commises durant la crise financière et



dans la gestion de fortune aux Etats-Unis, le conseil d'administration de la banque n'épargne personne... sauf les responsables de la débâcle à qui une majorité d'actionnaires avait pourtant refusé d'accorder la décharge lors de l'assemblée générale d'avril dernier. Une nouvelle manifestation d'arrogance qui laisse mal augurer d'une hypothétique moralisation des milieux financiers. Les malversations à l'origine d'une crise d'une ampleur inédite risquent bien de demeurer à jamais dissimulées. A moins qu'un procès civil ait lieu aux Etats-Unis sur ces agissements et fasse la lumière sur les années 2007 et 2008. Il est ainsi difficile d'imaginer que la clarté se répande uniquement de l'autre côté de l'Atlantique, sans répercussions sur la Suisse.

20 ans pour parvenir à 50 % d'énergie renouvelable

Dans un livre à paraître incessamment, Roger Nordmann, conseiller national vaudois, président de Swissolar et vice-président de l'ATE, explique comment la Suisse peut progressivement s'affranchir des énergies fossiles en passant à un approvisionnement énergétique fondé sur l'efficacité et le renouvelable. Concrètement, il esquisse trois grands projets pour une action cohérente dans les domaines centraux que sont l'habitat, la mobilité et la production d'électricité.

L'approvisionnement énergétique de la Suisse dépend à 70 % de sources d'énergie fossiles et à 10 % de l'énergie nucléaire. Seuls 19 % des sources actuelles sont d'origine renouvelable. En raison de l'épuisement progressif des gisements de pétrole, de gaz et de minerai d'uranium, cette dépendance est tout sauf durable, en Suisse comme d'ailleurs à un niveau global. De concert avec le réchauffement climatique et les risques liés au rayonnement solaire, cette raréfaction mine les conditions fondamentales de notre prospérité. Il n'est ainsi pas envisageable, ni matériellement, ni économiquement, de continuer à fonder la prospérité de la civilisation contemporaine sur l'utilisation de grandes quantités d'énergies fossiles. En clair, il faut absolument – sur les plans national et planétaire – construire une alternative passant par un développement plus durable. Les pays les plus riches, qui portent la plus grande responsabilité de l'évolution actuelle, doivent jouer un rôle de pionniers et s'attaquer immédiatement au défi considérable qui consiste à élaborer un modèle reposant sur une meilleure efficacité énergétique et tendant vers un approvisionnement à 100 % renouvelable.

Objectif pour la Suisse: en 2030: 50 % de renouvelable grâce à l'assainissement des bâtiments, des transports et du secteur énergétique

L'initiative populaire socialiste De nouvelles places de travail grâce aux énergies renouvelables (Initiative cleantech) propose d'ancrer dans la Constitution l'objectif intermédiaire d'un approvisionnement énergétique basé à 50 % sur les énergies renouvelables en 2030. Le gaspillage actuel en matière de consommation d'énergie permet tout à fait d'atteindre cet objectif ambitieux.

Dans le secteur des bâtiments la consommation de combustibles d'origine pétrolière et de gaz doit être réduite d'environ 50 %. Pour y parvenir, il convient d'assainir beaucoup plus

d'anciens bâtiments (y compris en y intégrant des chauffages basés sur les énergies renouvelables). Quant aux nouveaux bâtiments, ils doivent correspondre au standard Minergie. Cela passe par l'établissement de nouvelles normes légales, le renforcement de la taxe sur le CO₂ et un programme d'assainissement comme une véritable offensive en matière de formation et de formation continue.

Dans le domaine des transports, il faut également viser une diminution de 50 % de la consommation d'énergies fossiles. Toute extension future des infrastructures routières est à proscrire, seules les capacités des transports publics doivent être encore augmentées. Les standards d'émission de gaz à effet de serre des nouveaux véhicules doivent être stricte-

Il n'est pas envisageable, ni matériellement, ni économiquement, de continuer à fonder la prospérité de la civilisation contemporaine sur l'utilisation de grandes quantités d'énergies fossiles.

ment réduits (90 gr CO₂ / km en 2020 ou en-dessous). En 2035, le transport motorisé individuel doit être largement électrifié. A l'heure actuelle, il consomme 50TWh de carburants fossiles chaque année.

Dans le secteur de la production électrique, les gains d'efficacité doivent être poussés à leur maximum, grâce à une stratégie visant à promouvoir l'utilisation des appareils les plus économes et un programme d'investissements. Objectif: épargner 20 TWh par rapport à la consommation actuelle (y compris en remplaçant les chauffages à résistance). Cela permettra de disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour électrifier le transport motorisé individuel (12 TWh) et absorber la croissance démographique. La production d'électricité basée sur l'énergie atomique doit

être remplacée par les énergies renouvelables, à raison de 50 % de photovoltaïque. Il faut en premier lieu déplaçonner le principe de la rétribution à prix coûtant pour les énergies renouvelables et obliger les entreprises électriques à investir.

En assumant de jouer un rôle de leader, la Suisse garantira sa prospérité et contribuera à aiguiller le développement global sur des voies renouvelables.

roger.nordmann@pssuisse.ch
conseiller national (VD)

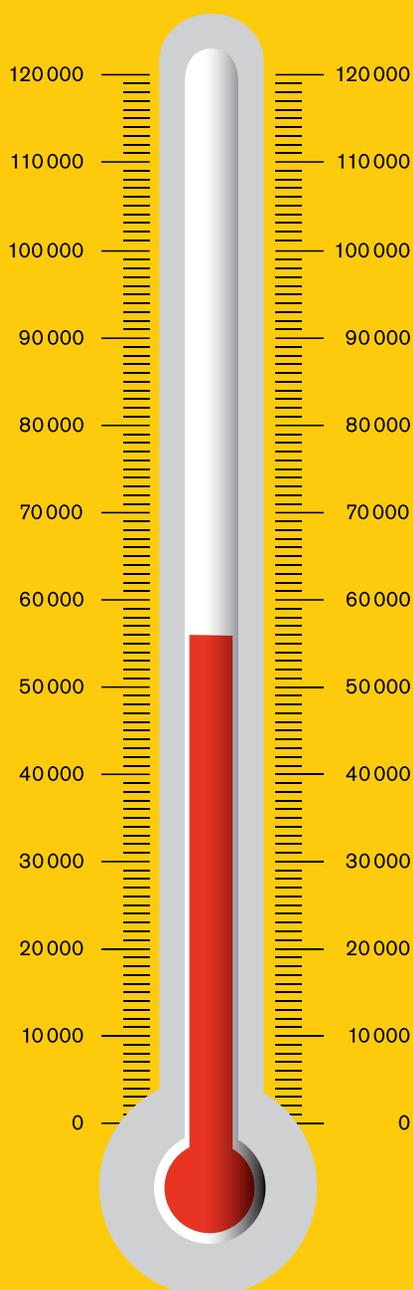


Pour commander le livre :
<http://www.sp-ps.ch/solarshop/>
(fr 36.-, port gratuit) ou en librairie.

Edition Favre, Lausanne, octobre 2010

cleantech

La Confédération a reconnu l'importance des entreprises du secteur des énergies renouvelables pour l'économie de la Suisse et elle prend ainsi le relais des impulsions données par l'initiative socialiste en élaborant un «Masterplan Cleantech national». Objectif: renforcer de manière ciblée la capacité d'innovation de la Suisse dans le domaine des énergies renouvelables. Reste que sans des charges et des conditions très claires, il pourrait bien rester une coquille vide. En revanche, l'initiative Cleantech formule des objectifs concrets suivis de vrais effets puisqu'elle exige que d'ici 2030 le 50% de notre énergie provienne de sources énergétiques renouvelables et que les prescriptions sur l'efficacité énergétique des nouvelles installations, des véhicules et des appareils soient respectées. D'autre part, contrairement à la Confédération, nous ne parlons pas seulement du potentiel économique du secteur des énergies renouvelables, mais nous exigeons des mesures concrètes qui rendent possible la création de 100 000 emplois en Suisse! Nous ne rêvons pas, nous agissons: signez maintenant!



AGENDA

PS Suisse www.pssuisse.ch

- Samedi 16 octobre: journée de récolte nationale dès 9 h, initiative Cleantech
- Vendredi 29 octobre: Conférence de coordination à Lausanne
- Samedi 30 octobre: Congrès à Lausanne
- Dimanche 31 octobre: Congrès à Lausanne
- Samedi 6 novembre: journée nationale d'action en faveur de l'initiative socialiste «Pour des impôts équitables»
- Samedi 27 novembre: journée nationale d'action en faveur de l'initiative socialiste «Pour des impôts équitables»
- Dimanche 28 novembre: votations fédérales
- 29 novembre – 17 décembre: session d'hiver des Chambres fédérales

JS Suisse www.jss.ch

- Samedi 23 octobre: journée de récolte nationale dès 9 h, initiative 1:12
- Samedi 6 novembre: validation des signatures initiative 1:12

Genève www.ps-ge.ch

- Mardi 2 novembre: Commission santé, 19 h 30, local du PSG
- Mercredi 3 novembre: COOSEC, 20 h, local du PSG
- Samedi 6 novembre: Commission constituante, heure à déterminer, local du PSG
- Mercredi 10 novembre: Eurosocialistes, 19 h, local du PSG
- Samedi 20 novembre: Matinée du Forum des sections, 9 h 15 – 12 h, Maison des Associations, salle Rachel Carson
- Mercredi 15 décembre: Eurosocialistes, 19 h, local du PSG

Valais romand www.psvr.ch

- Samedi 27 novembre: Congrès extraordinaire du PSVR, 14 h 30, salle polyvalente de Boverrier
- Mardi 7 décembre: séance du Bureau exécutif, 19 h 30, Maison socialiste, Sion.

Vaud www.ps-vaud.ch

- Mercredi 24 novembre: accueil des nouveaux membres, salle Jean Villard Gilles – Maison du Peuple. Sur inscription à l'adresse www.ps-vaud.ch
- Mardi 30 novembre: Café fédéral avec Pierre-Yves Maillard à Yvonnand (lieu encore à définir)

Neuchâtel www.psn.ch

- Dimanche 31 octobre: 1^{er} tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat
- Mercredi 10 novembre: Soirée thématique sur la votation du renvoi avec Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire de Neuchâtel et André Kuhn, professeur de droit pénal à l'Université de Neuchâtel, 20 h 15 au Petit Paris à La Chaux-de-Fonds
- Mardi 16 novembre: quelle formation pour notre jeunesse? Débat animé par Jacques-André Maire, conseiller national, 20 h, Saint-Aubin, salle du Conseil général
- Dimanche 21 novembre: 2^{ème} tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat

Jura www.psju.ch

- Dimanche 24 septembre: 1^{er} tour des élections cantonales
- Dimanche 14 novembre: 2^{ème} tour des élections cantonales

Jura bernois www.psjb.ch

- Dimanche 28 novembre: élections communales à Moutier, Saint-Imier et Bienne



LE COCKTAIL LE PLUS BU DANS LE MONDE.

Dans les pays pauvres, 90% des eaux usées se déversent dans l'eau potable. A chaque gorgée, le choléra, le typhus et d'autres maladies graves menacent deux milliards de personnes. Helvetas leur procure de l'eau potable en construisant des puits et des latrines.



www.helvetas.ch



HELVETAS

Agir pour un monde meilleur